



Monsieur Vincent ROUAIX
Président Directeur Général du Groupe GFI

Madame Nicole LAIK
Directrice des Ressources Humaines du Groupe GFI

Monsieur Nicolas JUVIN-PIRON
Directeur des Affaires Sociales
et de la Gestion Opérationnelle des Ressources Humaines

Madame Anne DUMONT
Responsable Juridique et Social

Objet : Négociations Annuelles Obligatoires

Saint-Ouen, le 16 novembre 2015.

Mesdames, Messieurs,

Les revendications de la CFDT en matière de thème à aborder sont les suivantes :

- ❖ Politique salariale
- ❖ Frais de déplacement
- ❖ Tickets restaurant
- ❖ Prime de fin d'année
- ❖ Médaille du travail
- ❖ Formation professionnelle
- ❖ Dotation des CE
- ❖ Handicap
- ❖ Base de données unique (BDU)
- ❖ RPS
- ❖ GPEC

La CFDT rappelle les demandes faites oralement lors de la réunion paritaire du 5 novembre dernier :

- ❖ Des informations claires sur les promotions permettant d'en faire l'analyse
- ❖ Des informations sur les salarié-e-s non augmentées sur plusieurs années
- ❖ Le nombre de salarié-e-s percevant de la rémunération en tranche C, en tranche D. Leur répartition H/F, sur les périmètres UES, société, et CE Gfi info.
La distinction entre les salarié-e-s percevant régulièrement de la rémunération en tranche C ou D, et ceux/celles en percevant uniquement aux mois de juin et/ou décembre

Recevez, Mesdames, Monsieur, nos salutations syndicales respectueuses.

Pour la **CFDT**,
Catherine LINTIGNAT
Déléguée Syndicale Centrale UES GFI